

Plan d'action IdEx 2022-2024

présentation synthétique

Budget IdEx



Les fonds IdEx

Plan d'action IdEx 2022-2024 : 11 M€ (+ 2 M€ Frais de Gestion) par an + 4,4 M€ (+ 0,85 M€ FG) par an à partir de 2024.

FG : passage de 8 à 16 % en 2023

8 LabEx internes : 6,8 M€ (+ 0,5 M€ FG) par an, fléchés jusqu'en 2024.

Ex-Idefi IIFR : 715 k€ (+ 57 k€) par an, fléchés jusqu'en 2024.

Partenariat UPCité-Sciences Po : 1,8 M€ (+ 0,28 M€ FG) par an (fonds du LabEx et de l'Idefi de Sciences Po).

Budget utile annuel : 20,3 M€ (hors FG)

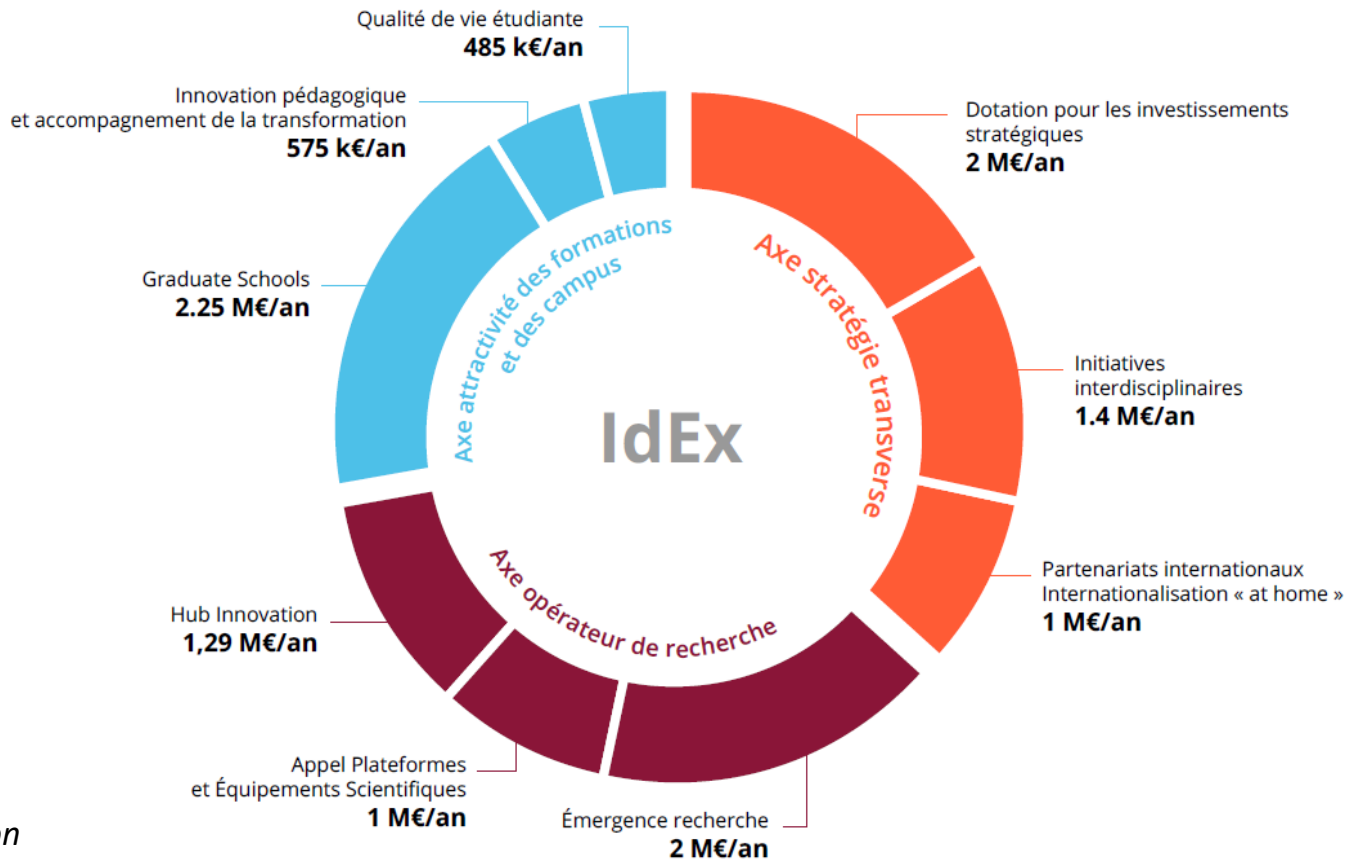
Vision synthétique du plan d'action IdEx

Programmation IdEx 2022-2024

Plan d'action IdEx :
11 M€

LabEx : 6,8 M€
Idefi IIFR : 0,7 M€

Partenariat
Sciences Po : 1,8 M€



Budget utile, hors frais de gestion

Actions et sous- actions

Axe stratégie transverse :

- Dotation pour les investissements stratégiques.
- Initiatives interdisciplinaires.
- International.

Dotation pour les investissements stratégiques

Objectifs : doter l'université d'une capacité d'action lui permettant de prendre des positions stratégiques sur des sujets transformants.

Budget : 2 M€/an

Modalités de mise en œuvre :

Fonds mobilisable au fil de l'eau en fonction des contingences et opportunités, sur décision

du Comité de Pilotage et en cohérence avec les orientations stratégiques de l'université validées par le conseil d'administration, en particulier pour des investissements pluriannuels (les fonds peuvent être thésaurisés).

L'action pourrait soutenir des initiatives transverses et transformantes, le partenariat Paris Cité-IP (e.g., financement de contrats doctoraux et de projets structurants partagés) et plus largement

la réponse aux AAP stratégiques.

Initiatives interdisciplinaires

Objectif : soutenir l'interdisciplinarité via des projets structurants inscrits dans la durée, renforcer l'impact pour la société des recherches menées à l'université.

Budget : 1,4 M€/an. Financement de huit initiatives à hauteur de 175 k€/an (hors Institut des défis financé sur fonds IDEFI IIFR).

Modalités de mise en œuvre :

Poursuite du soutien aux initiatives lancées dans le cadre de l'IdEx UP2019. Mise en place d'un Comité d'Orientation et de Suivi (COS) et validation d'une feuille de route pour chacune d'entre elles.

Évaluation globale en 2024 (associée à celle des LabEx).

Partenariats internationaux / Internationalisation « at home »

Objectif : asseoir la position d'UP à l'international.

Budget : **1 M€/an**. Financement des partenariats stratégiques et internationalisation des campus.

Modalités de mise en œuvre :

- Sous-action **Université Européenne** (225 k€/an), contribution au projet Circle U., pour consolider la participation de l'université à l'Europe comme moteur de sa stratégie internationale ;
- Sous-action **Partenariats : King's College London, NUS, Oxford** (590 k€/an) pour valoriser et amplifier les avancées obtenues dans le cadre de l'IdEx UP2019 ;
- Sous-action **Déploiement de la stratégie internationale**, notamment en direction du Canada, de l'Afrique (en lien avec le réseau Pasteur) ;
- Sous-action **Internationalisation des campus** (185 k€/an) pour être en capacité d'offrir aux étudiants et chercheurs étrangers un accueil répondant aux meilleurs standards internationaux et obtenir le label « Bienvenue en France ».

Axe opérateur de recherche :

- Émergence Recherche.
- Appel Plateformes et équipements scientifiques.
- Hub Innovation.

Émergence recherche

Objectif : renforcer la position de l'université Paris Cité comme opérateur de recherche auprès de sa communauté en proposant un guichet de financement sans équivalent au niveau national et international, par le niveau de financement et la prise de risque.

Budget : 2 M€/an. Taux de succès cible d'environ 33%.

Modalités de mise en œuvre :

Appel à projets annuel, coordonné par le Comité Recherche et mis en œuvre par les Facultés.

Les consortiums pourront impliquer des membres de l'IPGP, de l'Institut Pasteur et/ou d'ASPC.

Financement de 10 k€ à 40 k€ par projet, attribué pour deux ans.

Évaluation par les Facultés pour les projets disciplinaires, et par une commission ad hoc pour les projets interdisciplinaires impliquant des co-porteurs d'au moins deux Facultés et/ou de l'IPGP, de l'Institut Pasteur, ou d'un établissement ASPC.

Appel Plateformes et Équipements Scientifiques

Objectif : renforcer la position de l'Université Paris Cité comme opérateur de recherche auprès de sa communauté en proposant un soutien aux plateformes via une participation à l'acquisition d'équipements scientifiques en lien avec une veille technologique.

Budget : 1 M€/an.

Modalités de mise en œuvre :

Appel d'offre annuel coordonné par le bureau exécutif du Comité plateformes et équipements scientifiques. Les demandeurs devront être affiliés à Paris Cité, à l'IPGP ou à l'Institut Pasteur. Le financement sera de 20 k€ à 200 k€ par projet. L'évaluation sera faite par le comité plateformes et équipements scientifiques et les classements seront validés par son bureau exécutif.

Un soutien pour l'acquisition de gros équipements visant à la jouvence des appareils d'une valeur unitaire supérieure à 1 million d'euros, ou le développement et la mise en place de plateformes basées sur de nouvelles technologies quand le montant global de l'opération dépasse le million d'euros, feront appel à la « Dotation pour les investissements stratégiques ».

Hub Innovation – futur Pôle Universitaire d’Innovation.

Objectif : renforcer la position de l’Université Paris Cité comme maître d’œuvre de sa relation partenariale avec le monde socio-économique via une démarche proactive d’augmenter l’attractivité commerciale de ses offres technologiques, de ses expertises scientifiques, et de ses formations tournées vers le monde socio-économique.

Budget : 1,115 M€/an.

Modalités de mise en œuvre :

- Sous-action **Innovation en recherche** (1,115M€/an) : (i) AMI Prématuration, et (ii) Sensibilisation et Formation à l’innovation pour les chercheurs ;
- Sous-action **Professionalisation de la formation** : (i) Améliorer le référencement des formations professionnelles, (ii) Augmenter le nombre de partenaires accompagnant l’offre de formation, et (iii) Améliorer l’agilité de nos formations professionnelles à répondre à des besoins du monde socio-économique ; *dans un premier temps, réponse à AAP PIA4.*

Axe attractivité des formations et des campus :

- Graduate Schools.
- Innovation pédagogique et accompagnement de la transformation.
- Qualité de vie étudiante.

Graduate Schools

Objectifs : augmenter l'attractivité et la visibilité M-D de Paris Cité au niveau national et international, améliorer l'employabilité des étudiant·es, renforcer les liens entre formation et recherche.

Budget : 2,25 M€/an (agrégation de l'ancien budget IdEx MIEM/MIRES, du budget formation des doctorant·es, et de 12 contrats doctoraux internationaux).

Modalités de mise en œuvre :

- Création de nouvelles GS, en dialogue avec les composantes, ED et formations concernées, et les Facultés.
- Organisation de nouvelles formations transversales, ouverture des formations existantes dans les ED aux étudiant·es de master, et ouverture aux doctorant·es des formations organisées par SMARTS-UP, en collaboration avec le CED.
- Mise en place d'un appel à candidatures unique pour toutes les bourses de mobilité entrante et sortante d'UP (intégration MIEM/MIRES).
- Création d'un appel annuel pour 12 contrats doctoraux internationaux pour les parcours des GS.

Innovation pédagogique et accompagnement de la transformation

Objectif : Atteindre un haut niveau de pédagogie innovante et d'hybridation dans nos formations, notamment internationales, accompagner l'évolution des cursus, installer une culture durable de l'innovation pédagogique et de l'entrepreneuriat étudiant.

Budget : 750 k€/an.

Modalités de mise en œuvre :

- Sous-action **Appel à projets hybridation des formations et pédagogies innovantes** (575 k€/an) ; événements consacrés à l'innovation pédagogique ; diffusion et valorisation des résultats des initiatives pédagogiques afin de garantir un impact transformant et structurant.

- Sous-action **Entrepreneuriat étudiant** (175 k€/an) : (i) Junior Entreprise de Paris Cité, (ii) Acculturation et Référents Entrepreneuriat, (iii) Création d'un Diplôme Inter-Universitaire (Européen). Entrepreneuriat, (iv) Animation Espace ϕ et mise en réseau des Tiers Lieux, (v) UE Sensibilisation Entrepreneuriat et Animation Espace Ressources POP, et (vi) Portail vers le monde socio-économique.

Qualité de vie étudiante

Objectif : améliorer la qualité de vie étudiante et la qualité d'accueil sur les campus pour renforcer l'attractivité de l'université Paris Cité.

Budget : 485 k€/an.

Modalités de mise en œuvre :

- Sous-action **Transformation des lieux d'enseignement et d'apprentissage formels et informels** (200 k€/an) pour offrir des espaces informels connectés et interactifs adaptés aux besoins et aux apprentissages des étudiant·es, et co-élaborer avec la communauté un nouveau cadre pédagogique structurant et adapté aux disciplines.
- Sous-action **Accueil, accompagnement et orientation de l'étudiant** (115 k€/an) pour accompagner et orienter le mieux possible les étudiants, notamment internationaux, dès leur inscription, dans leurs problématiques quotidiennes : logement, accompagnement social, aide numérique, etc.
- Sous-action **Plateforme d'enquête et de recherche sur la formation et la vie étudiante** (170 k€/an) pour proposer, expérimenter, en lien avec l'OVE, de nouvelles démarches de suivi des étudiants, des formations et de la vie étudiante à des fins d'analyses internes et/ou de communication.